

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

Section de la Menthue

Jubilé de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Yvonand, 5 juillet 1959

En complément des renseignements parus dans le Bulletin de mai dernier, le comité de la section « La Menthue », organisatrice de la fête, a le plaisir de vous communiquer les précisions suivantes relatives au programme de la journée, définitivement établi par ses soins :

- 10.00 h. Réunion des participants au nouveau collège. Remise des cartes de fête. Partie administrative.
- 11.00 h. Conférence de M. Louis Baudin, ancien maître au Gymnase cantonal de Lausanne, sur ce sujet :
Le venin des abeilles (analyse - propriétés - applications thérapeutiques)
- 12.30 h. Vin d'honneur et concert par le Corps de musique d'Yvonand.
- 13.00 h. Banquet servi au Restaurant du Lac. Partie officielle agrémentée de musique.
- 15.30 h. Excursion en cars à St-Martin du Chêne. Exposé historique, concert champêtre par un petit groupe d'instrumentistes du Corps de musique d'Yvonand. Collation offerte par la section. Au retour, visite du parc aux biches de Donneloye (24 daims propriété de M. E. Courvoisier, apiculteur).
- 17.30 h. Retour à Yvonand et dislocation.

Prix de la carte de fête complète : (y compris excursion, collation) Fr. 10.—
Sans le transport (pour ceux qui viennent avec leur propre véhicule) Fr. 9.—

Le comité de « La Menthue » vous propose, chers collègues vaudois apiculteurs, comme vous pouvez déjà en juger, un programme éclectique à souhait. La région que nous vous ferons découvrir — ou redécouvrir — est l'une des plus pittoresques du Plateau vaudois.

Autant de bonnes raisons, n'est-il pas vrai, pour vous décider à vous joindre à nous ce 5 juillet prochain. Pour faciliter la tâche des organisateurs, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire, avant le *samedi 20 juin*, en versant votre finance de participation (Fr. 10.— ou 9.— suivant le cas) au moyen d'un bulletin vert postal à l'adresse suivante : (conserver le reçu postal pour le retrait de la carte à l'arrivée)

Société d'apiculture « La Menthue », M. Alfred Correvon
Rouvray s/Yvonand
Ch. post. No II 20 632

D'avance nous vous remercions de votre ponctualité et vous disons :
à bientôt, à Yvonand. *Le comité*

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie † Paul Burnand

Une fois de plus, la mort frappe dans les rangs de nos membres.

Le 16 avril, on ensevelissait, à Cossonay, M. Paul Burnand, décédé à l'âge de 78 ans. Ancien chef magasinier aux Câbleries et Tréfileries de Cossonay-gare, président de la section de Cossonay de la Société de la Croix-Bleue pendant 40 ans, il s'était intéressé de bonne heure à l'apiculture et s'était monté,

dans ses heures de loisir, un petit rucher qu'il soignait avec beaucoup de compétence.

Entré dans la section de Cossonay en 1925, il fut un membre fidèle et aurait eu droit, l'année prochaine, au gobelet de vétéran.

Nous prions sa famille de croire à notre sincère sympathie.

Communiqués

Fédération neuchâteloise d'apiculture

Dimanche 28 juin 1959 : sortie pique-nique à Frochaux s/Cressier organisée par la Société d'apiculture « La Côte neuchâteloise ».

Programme :

- 09.00 h. Rendez-vous des membres à la gare de Cressier.
Visite des ruchers de MM. Grisoni, Veillard et Stern.
- 10.30 h. Assemblée. Réception par la Municipalité. Visite au château. Vin d'honneur offert par MM. Grisoni et Ruedin, La Grillette.
- 11.30 h. Départ pour Frochaux.
- 12.00 h. Pique-nique. Pour les membres que cela intéresse, un repas sera servi au prix de Fr. 4.50 (nombre de places limité, s'inscrire auprès de son caissier de section).
- 14.00 h. Jeux divers.
Conférence et démonstration pratique d'élevage de reines par M. Barbier, de Genève.
- 17.00 h. Fin de la journée officielle. Dislocation.

Société d'apiculture de Lausanne

Le comité rappelle aux membres la *séance-sortie d'été fixée au dimanche 28 juin*, au rucher de notre honoraire, Mme X. Suard, à Morzine (Savoie), sans renvoi. Des circulaires personnelles avec programme seront incessamment envoyés aux membres. Ceux-ci sont priés de s'inscrire dans les délais indiqués pour faciliter le transport par cars d'Evian à Morzine et retour.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle le lundi 8 juin 1959, au local, 4, rue Cornavin, café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30. Sujet : « L'élevage des reines avec présentation de matériel ».

Les membres qui désirent participer à la sortie à Marly (Fr.) à l'occasion d'une réunion des apiculteurs-éleveurs de la Suisse romande, le 14 juin 1959, sont priés de s'inscrire avant le 6 juin 1959. Le programme de cette manifestation leur parviendra sitôt qu'ils seront inscrits.

Les sociétaires qui désirent assister aux réunions d'élevage qui auront lieu au mois de juin sont également priés de le faire savoir au président, A. Barbier, Chemin d'Aire 138, à Aire-Genève, qui convoquera.

Association romande des apiculteurs-éleveurs

Le comité vous rappelle la visite à MARLY, fixée au dimanche 14 juin 1959, lors de notre dernière assemblée de Lausanne. Nous comptons sur une bonne participation. Veuillez si possible aviser le président A. Barbier, Chemin d'Aire 138, Genève, de votre participation, afin de pouvoir organiser cette journée convenablement.

Comptes rendus

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Assemblée générale du 15 mars 1959 dans la grande salle de l'Inter
à Porrentruy

La grande foule des apiculteurs ajoulots profite de ce beau dimanche, bien qu'un peu fraîchi par une légère bise, pour se rendre à Porrentruy et assister à l'assemblée générale de printemps. Le comité avait bien prévu que notre local « le Jura Simplon » serait trop exigü pour une assemblée aussi importante, car c'est le 80 % de notre effectif qui assiste à cette séance. Il est 14 heures précises, des apiculteurs non habitués à nos réunions se pressent dans ce grand local. Les uns s'annoncent au comité, d'autres veulent serrer la main à notre président, comme pour dire « à présent, je suis là ». Plusieurs dames, beaucoup d'enfants apportent une note bien gaie dans la salle.

Ouverture. — Avec quinze minutes de retard, M. Goffinet ouvre la séance, et c'est avec un sourire parfait qu'il souhaite à tous la bienvenue. Les apiculteurs de la Baroche, de la Haute-Ajoie ou du Clos-du-Doubs sont remerciés spécialement de leur présence. De suite deux scrutateurs sont désignés en la personne de M. Voisard Albert, de Fontenais, et M. Berberat Arthur, de Porrentruy.

Quelques membres attardés par une réunion de famille ou une visite à un parent hospitalisé viendront encore grossir ce flot d'amis. Notre conférencier du jour, M. Mégin, de Montbéliard, accompagné de sa gentille épouse, arrivent un peu attardés par les formalités frontalières. Notre président s'empresse de leur souhaiter la bienvenue à Porrentruy, espérant qu'ils auront beaucoup de plaisir d'assister à notre réunion. M. Mégin remercie et apporte à l'assemblée les salutations des apiculteurs de la contrée de Montbéliard. Les vœux sincères de notre président vont aussi à un groupe d'apiculteurs vaudois, comme à d'autres amis des abeilles venus aussi avec leurs dames de l'autre bout du Léman. On nous annonce 230 personnes ; ce record n'avait jamais été atteint, et nous nous demandons ce que nous apportera tout ce monde, que faut-il conjecturer de tant de présents, est-ce un présage de récolte peut-être. La présentation de deux films, surtout celui d'Allain Caillas, « La production de la gelée royale », aura attiré beaucoup d'amateurs de forces nouvelles. L'ordre du jour étant passablement chargé, M. Goffinet demande à chacun d'être bref dans les discussions qui vont suivre. C'est dans ces sages conditions que l'assemblée pourra se dérouler suivant l'horaire prévu.

Protocole. — De suite, le dernier protocole est lu et accepté sans discussion.

Comptes. — Le rapport du caissier nous apprend que la situation financière n'est pas si mauvaise, bien que de grandes dépenses ont été faites en 1958. Les diplômes remis à nos membres âgés comme aussi à plusieurs amis ont causé une dépense supplémentaire. Au compte de chèques les recettes ont été de 25 237 fr. 50, les dépenses de 25 086 fr. 65, qui nous donnent un solde actif de 150 fr. 95. L'action de sucre pour nourrissement en faveur de nos membres a été bien agréé d'après ces chiffres. Au livre de caisse, les recettes ont été de 5 902 fr. 90, les dépenses de 5 430 fr. 75, le solde actif est donc de 474 fr. 15. La fortune de la section se monte à 3 356 fr. 30. En comparaison sur 1957, notre fortune aura baissé de 1 095 fr. 85.

Rapport des vérificateurs. — Après lecture du rapport donné par M. Bregnard Germain, de Boncourt, les comptes sont acceptés sans autre avec remerciements au caissier. Les vérificateurs, MM. Bregnard Germain, chef de gare à Boncourt, et Berberat Alfred, retraité à Boncourt, sont chaleureusement remerciés pour leur travail.

Vérificateurs pour l'année en cours. — Sont proposés MM. Rérat Albin, d'Asuel, et Laubscher Joseph, de Miécourt, qui sont remerciés de bien vouloir accepter cette fonction pour 1959.

Rapport de l'Inspecteur. — Le magnifique exposé de M. Pellaton est trop long pour en donner ici tous les détails. *La loque américaine* n'existe plus en Ajoie. Aucun cas n'a été signalé en 1958. *La loque européenne* a disparu aussi de nos ruchers après les traitements de 1956 à Charmoille et Damvant. *Noséma* : Cette maladie est en régression en 1957 vu qu'un seul cas a été signalé à Bonfol. Mais en 1958 9 ruchers sont atteints de ce fléau qui se solde par une cinquantaine de colonies perdues.

Autorisations. — 23 demandes de ventes, transports ou commerces, toutes accordées.

Acariose. — En 1957, l'acariose a réapparu à Villars-le-Sec (France) et des échantillons furent soumis à Berne, Vendlincourt également. Les ruchers de ces deux localités sont à nouveau traités sur l'ordre du Liebefeld. M. Pellaton termine son rapport par divers conseils et remarques faites à nos membres. Il remercie chacun et se déclare toujours prêt à servir l'apiculture. De vifs remerciements sont adressés à notre inspecteur pour son rapport et l'entregent mis à la cause apicole. Notre président demande de poser des questions à M. Pellaton et comme chacun paraît satisfait de ce rapport, notre président passe au tractanda suivant.

Rapport du président. — M. Goffinet adresse une dernière pensée à notre membre décédé Christian Riche, de Alle, et retrace en quelques mots les qualités de cet apiculteur consciencieux et fidèle à nos réunions. L'assemblée entière se lève une minute, et se recueille en sa mémoire.

Le rucher et tout son matériel étant à vendre, M. Goffinet se fait un devoir de le recommander aux amateurs. Le président retrace en quelques mots l'activité dans notre section, plusieurs réunions de comité, l'assemblée du 27 avril 1958, remise de diplômes, plateaux, gobelets aux vétérans, suivi d'un film sur l'élevage de reines et d'une causerie. Réunion pratique suivie d'une causerie, deux actions de sucre pour nourrissement d'abeilles, une sortie-excursion en Suisse centrale. En 1958, la récolte nulle n'a pas découragé nos membres et notre président recommande la Coop. des miels, dont M. Broquet, délégué à la SAR, donnera les détails de son fonctionnement. Des détails nous sont donnés sur la nouvelle ordonnance sur les maladies des abeilles dont nos Chambres ont adopté les bases. M. Goffinet termine son rapport par ses conseils et recommandations pour la saison qui vient et M. Broquet félicite et remercie notre président au nom de l'assemblée, qui l'applaudit sincèrement.

Réélection du comité. — Aucun changement. Les mêmes sont réélus et acclamés.

Membres d'honneur. — M. Broquet, délégué à la Romande est désigné pour la remise des plateaux, gobelets, diplômes et médailles, dont il s'en acquittera royalement et avec délicatesse. Ce sont deux vénérables qui s'approchent et les plateaux de la SAR pour 50 ans de sociétariat ne rident pas énormément ces deux sympathiques figures qui ont nom Fleury Léon, Vendlincourt, et Catté Georges, Epauvillers. Le gobelet pour 35 années est attribué à M. Voyame Jos., Courgenay. Cinq diplômes de la section sont adressés à MM. Voyame Jos. et Koller Simon, tous deux députés à Courgenay, Mmes Beuret Jos., Porrentruy, épouse de notre ancien président regretté, Queloz Anna, Boncourt, fidèle à nos réunions. C'est avec plaisir et sincérité que notre délégué M. Broquet adresse des éloges et ses plus vifs remerciements à ces apiculteurs qui tant aux Chambres, aux assemblées ou au rucher défendent la belle cause de l'apiculture. Ensuite, deux lauréats, MM. Noirat Armand, Asuel, Bélat Marcel, Porrentruy, sont appelés afin de recevoir les médailles et diplômes du concours de ruchers. Ces deux concurrents sont félicités comme il se doit et fort applaudis.

Cotisation pour 1960. — Après discussion et plusieurs propositions, l'assemblée décide une augmentation de 1 fr. par 32 oui contre 21 non et envers le gros de la salle qui s'abstient.

Sortie récréative. — Sur les deux projets présentés, les apiculteurs ajoulots iront une fois se promener en France, probablement en Alsace, et le comité mettra cette sortie au point pour l'été.

Divers. — Une discussion est ouverte et personne ne demande la parole ; seul M. Goffinet propose d'adresser un télégramme de bons vœux de rétablissement à M. Voyame Jos, hospitalisé.

C'est alors que, l'ordre du jour écoulé, nous arrivons au déroulement des deux films. Celui d'Allain Caillas « Pollen et gelée royale » retient spécialement l'attention de tous. La beauté des couleurs n'est pas à décrire.

Les moyens de production de gelée royale et d'en faire le commerce ne sont pas à la portée de chacun, bien sûr, ce qui ne veut pas dire que certains apiculteurs endurcis, amateurs de sensations nouvelles, ne vont pas tenter la chose. Ce magnifique film, très bien commenté, a été fort admiré, comme le suivant qui avait trait plutôt à l'anatomie de l'abeille.

Le président remercie encore sincèrement le conférencier M. Méglin, ainsi que chacun, et souhaite à tous un bon retour dans son foyer.

Séance levée à 17 h. 45.

S.

Section Jura-Nord

Assemblée de printemps des apiculteurs

Malgré un temps gris et peu engageant, près d'une centaine d'apiculteurs ont assisté à la dernière assemblée, dimanche 19 avril, à l'Hôtel-restaurant Central à Delémont. Comme de coutume, M. Louis Gassmann, de Courrendlin, s'acquitta avec diligence et compétence de sa tâche de président.

Après les souhaits de bienvenue et lecture du procès-verbal, le président présenta son rapport annuel, évoquant les faits qui marquèrent l'année écoulée. Puis l'inspecteur des ruchers, M. Fritz Laederach, de Courfaivre, analysa la situation sanitaire des ruchers de la section ainsi que l'évolution des maladies sur le terrain fédéral. Il mit en garde les apiculteurs sur les mesures prises pour lutter contre les ennemis des abeilles et annonça que le ban venait d'être prononcé sur toutes les localités du Val-Terbi ainsi qu'à Bassecourt, Berlin-court, Boécourt et Glovelier. Le commerce des abeilles et la vente et transport de matériel sont donc interdits dans ces localités.

Les comptes présentés par M. Paul Schaller furent acceptés à l'unanimité.

Quant à l'activité en 1959, un riche et intéressant programme sera mis sur pied. C'est ainsi qu'un cours d'apiculture aura lieu à Courfaivre, de même qu'un cours d'élevage de reines si les inscriptions sont suffisantes. Une sortie est prévue à Besançon pour la visite des ruchers de nos voisins français. L'assemblée de la Fédération jurassienne d'apiculture aura lieu à Delémont le 27 septembre et on organisera également, au cours de la saison, quelques visites de ruchers. Ce programme fort complet a reçu l'assentiment unanime et l'assemblée n'a pas caché sa satisfaction.

Ce fut ensuite la remise des gobelets et diplômes à quatre vétérans pour 35 années d'activité apicole. M. Gassmann sut trouver les termes de circonstance pour remercier et féliciter les lauréats, soit MM. Ernest Strechi, à Bassecourt, César Meister, au Chauffour/Develier, Fritz Laederach, à Courfaivre, et Léon Jeker, à Lajoux, qui remercièrent pour l'attention dont ils étaient l'objet ainsi que pour les paroles élogieuses qu'on venait de leur adresser.

Une conférence donnée par M. A. Valet, de Morges, sur le rôle des abeilles dans la pollinisation des fleurs, termina cette belle assemblée. M. Valet aborda un sujet très ardu, mais ses vastes connaissances lui permirent de tenir en éveil un auditoire attentif qui ne lui ménagea pas ses applaudissements.

Journal de Delémont.

Section de Cossonay

Nous avons eu bien du plaisir à nous retrouver le dimanche 10 mai, à L'Isle, au rucher de M. Lecoultré César. Sa belle installation et la population de ses ruches ont fait l'admiration de tous les participants.

Merci encore de tout cœur à cet ami apiculteur pour sa bonne réception.

Un participant

Centrale romande des miels

La Centrale romande des miels a tenu son assemblée générale annuelle samedi 11 avril 1959, au Café Vaudois, à Lausanne, sous la présidence de M. Louis Voutaz, Sembrancher, président.

Celui-ci ouvre la séance par des souhaits de bienvenue aux participants et salue la présence de M. Massy, directeur de l'USAR, et des représentants de la SAR, MM. Meunier et Zimmermann.

La récolte de miel a été déficitaire en 1958 et la Centrale n'a reçu que 9852 kg., soit moins de la moitié de la quantité de 1957.

Les livraisons se répartissent comme suit :

Genève	1060 kg.	Neuchâtel	210 kg.		
Vaud	7376 kg.	Fribourg	773 kg.	Valais	433 kg.

Les comptes sont présentés par M. Dumoulin qui insiste sur les difficultés rencontrées par la gérance pour la vente du miel, par des apiculteurs qui vont offrir leur récolte à un prix inférieur au prix officiel. Pratique regrettable qu'on aimerait voir disparaître dans l'intérêt de tous.

Sur rapport de M. Fortuné Ridoux, les comptes sont acceptés avec félicitations à la gérance et à son personnel pour l'excellent travail fourni et l'assemblée décide de verser un intérêt de 3 % aux parts sociales pour l'année 1958.

Le nombre des membres de la Centrale augmente régulièrement et se monte actuellement à 130, soit 19 sociétés et 111 membres individuels.

386 parts sociales ont été souscrites.

Pour remplacer M. Paréaz, dont les fonctions arrivent à échéance, M. Louis Grenier, Lausanne, est nommé membre de la Commission de gestion, et M. Edmond Bassin est élu suppléant.

La finance d'entrée est maintenue à 10 fr.

M. le président lève la séance en souhaitant une bonne année apicole et que tous les apiculteurs comprennent qu'il est dans leur intérêt de devenir membres de la Centrale romande des miels.

Section des « Alpes »

L'assemblée générale de printemps est toujours la moins fréquentée de toutes. Le 8 juin 1958, à Ollon, on a dénombré avec peine 20 personnes. On en vient à conclure que, à cette époque de l'année, nos collègues répugnent à s'éloigner de leurs ruchers pour venir s'enfermer dans une salle, si belle et moderne, si attrayante soit-elle.

A titre d'exception, et non sans hésitations et scrupules, le comité vient de décider la suppression de la dite assemblée pour ce printemps 1959, formant l'espoir que les rencontres des Groupes régionaux y suppléeront avantageusement durant cette campagne active. Un appel vibrant est donc adressé aux dirigeants de ces Groupes, les invitant de façon pressante à vouloir bien organiser sans tarder des séances au rucher, comportant démonstrations, manipulations et opérations pratiques diverses, etc. auxquelles les novices pourront s'associer et s'initier plus intimement.

Encore une fois, ce n'est là qu'une expérience dont on tirera plus tard les enseignements qui s'imposeront.

Le comité